



UNE NOUVELLE GIFLE POUR MACRON

Près de 66 % d'abstentions en moyenne, plus de 80 % parmi les jeunes et les milieux populaires : les élections régionales n'ont pas fait recette. Les partis de gouvernement, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont pleuré sur la « catastrophe pour la démocratie ». Une façon peu habile de cacher leurs responsabilités dans ce désaveu.

Il est périlleux de faire parler le silence, mais si la sous-traitance à une entreprise privée Adrexo de la distribution du matériel électoral et ses couacs ont contribué à un certain désordre, on devine avant tout un mélange de désespoir, de colère, d'indifférence.

Derrière le silence un désaveu

Le premier tour est d'abord l'échec électoral de Macron et ses amis qui obtiennent 11 % à l'échelle du pays, malgré le renfort de moyens, de ministres et même de youtubeurs. Le président se voulait faiseur de rois, il n'a fait que de la figuration : par rapport aux électeurs inscrits, le gouvernement a séduit moins de 4 % des citoyens ! Une vraie claque cette fois.

Marine Le Pen elle aussi a dénoncé « *un désastre civique* », grondant ses électeurs de ne pas avoir fait le déplacement, car les régionales ont aussi sanctionné le Rassemblement national. Pourtant, il ne faudrait pas se tromper, les idées d'extrême droite sont toujours là, et l'élection présidentielle peut réserver d'autres surprises. Car il y a de nombreux points communs entre le Rassemblement national et tous les partis institutionnels qui jouent sur la démagogie sécuritaire, la peur, le racisme. Jusqu'à Roussel, le responsable du Parti communiste, qui a fait de la surenchère sécuritaire en promettant de ne pas être « laxiste ».

La première insécurité, l'insécurité sociale

Bien sûr qu'il y a de l'insécurité dans les cités. Mais c'est profondément mépriser les classes populaires que de tout ramener à cela. Car la première insécurité, c'est l'insécurité sociale qui semble avoir été la préoccupation principale des électeurs au grand dam des marchands de peurs.

À gauche, le Parti socialiste sauve les meubles et le PCF fait de la figuration. Les écologistes, qui mettaient en avant des idées en vogue et un souci pour la planète partagé par tous, ne s'en sont pas mieux sortis. La France insoumise, quant à elle, s'est alliée avec d'anciens macronistes, comme en Pays de Loire, est allée seule parfois au combat, ailleurs avec la gauche, en offrant au final un profil illisible mais très conciliant avec le capitalisme. Elle n'a pas su mobiliser.

Avec une campagne aussi éloignée des préoccupations des travailleurs – les licenciements, les bas salaires, la précarité –, pas étonnant donc que les électeurs des milieux populaires ne se soient pas déplacés pour voter.

Des leçons, des dangers et des tâches pour l'avenir

La grande lassitude est évidente et la ressemblance entre tous ces programmes n'a pas soulevé l'enthousiasme. Ce n'est pourtant pas une surprise. Avec la pauvreté galopante, les entreprises qui licencient, la précarité qui explose en même temps que les profits, il y a de quoi être écoeurés. D'ailleurs, loin de ces programmes compatibles avec la démocratie des riches, seules les listes de Lutte Ouvrière, que nous avons soutenues, ont clairement défendu le camp des travailleuses et des travailleurs, et ont d'ailleurs modestement progressé.

D'un autre côté, il y a autre chose qu'une simple bouderie. Le pari sécuritaire n'a pas marché cette fois-ci. Pour faire passer leurs sales coups, les partis institutionnels ont besoin d'une machine électorale bien huilée, avec des candidats un tant soit peu crédibles, capables de donner le change, de faire semblant de s'opposer entre eux et ainsi assurer la stabilité par l'alternance. Pour s'assurer qu'avec un tel « changement », rien ne change sur le fond.

Mais, là, comme le souligne le journal patronal *Les Échos*, rien ne se passe comme prévu. La voilà, la grande crainte des véritables maîtres de ce pays : la colère sociale !

Aux travailleurs de perturber ce système – et cela se passera largement hors de la course électorale et de leur agenda. Pour, enfin, changer les règles du jeu.

Et hop !

Au centre financier, nous avons eu droit à une distribution d'autocollants aux couleurs de la Banque Postale pour vanter la nouvelle réforme « Énergies connectées ». Encore de l'argent gaspillé pour des gadgets inutiles, directement connectés à la poubelle.

La chasse est ouverte... à Pôle Emploi

Le centre d'Orléans demande à ses agents de se transformer en « chasseurs de profil » en cherchant des postiers intéressés pour devenir chargé(e) de clientèle à distance. Il y a bien sûr des chèques cadeaux à gagner.

Malgré la liste des qualités demandées, certains de ces postes, proposés au service relations clients, sont en I-3. Pas étonnant que cela ne se bouscule pas.

Mais s'il y a du travail à La Poste, il y a aussi plein de jeunes qui cherchent du boulot. Ce n'est pas compliqué, il suffit de s'adresser à Pôle Emploi.

Ni demain, ni après-demain

Les syndicats SUD et CGT ont assigné La Poste au tribunal pour le manque d'information sur la réorganisation prévue début juillet. La direction voudrait avancer alors que rien n'est prêt et que la charge de travail est calculée au doigt mouillé, en particulier avec les IP. Elle espère que nous passons le balai nous-mêmes derrière son passage.

Avec l'assignation, la vente a été reportée *sine die* et la réorg le sera aussi en attendant l'audience au tribunal. C'est déjà ça de gagné !

Mais même plus tard, la réorganisation et les suppressions d'emplois n'ont pas lieu d'être.

On ne flashe pas sur leurs lubbies nocives

Le système de flashage du Facteo a changé... c'est bien plus long à manier et pour rendre les comptes ! Un vrai casse-tête.

Notre temps n'est pas élastique ! Par contre notre colère peut revenir dans la figure de la direction.

On ne peut pas faire plus avec moins

Dans certains endroits, les plis électoraux n'ont pas été distribués. Les dirigeants de La Poste et d'Adrexo qui s'étaient partagés le marché ont été convoqués par le ministre de l'Intérieur qui leur a remonté les bretelles.

Un représentant syndical CGT Adrexo a expliqué que cette entreprise avait pris le marché sans mettre aucun moyen supplémentaire et que les effectifs étaient très insuffisants. Ce constat vaut aussi bien pour La Poste.

Alors puisque Monsieur le ministre lui a demandé de « *prendre toutes les mesures afin de rétablir un service normal* », la direction sait ce qu'il lui reste à faire : arrêter les suppressions d'emplois et embaucher le personnel suffisant.

Aéroports de Paris : grève contre les baisses de salaire

Plusieurs centaines de salariés des aéroports de Paris ont fait grève à Roissy – Charles-de-Gaulle le weekend des 19 et 20 juin. La direction veut baisser leurs salaires, la baisse pouvant aller jusqu'à 15 %. Cette attaque intervient après que les syndicats eurent négocié le départ en rupture conventionnelle collective (RCC) de près de 1 150 salariés dont 700 non remplacés. Forte de ces départs en réalité forcés, la direction attaque désormais les salaires de ceux qui restent. Comme ailleurs, la crise Covid sert de prétexte pour justifier des attaques en règle contre les travailleurs.

Les agents municipaux refusent le vol de congés

Les 17 et 18 juin, plus de 700 employés municipaux de Toulouse ont fait grève pour refuser la réforme de la fonction publique qui fait passer leur temps de travail annuel à 1 607 heures ; soit 60 heures en plus par agent, l'équivalent de plus d'une dizaine de jours de congés retirés.

Dans de nombreuses villes, des réactions ont eu lieu et peuvent encore s'amplifier jusqu'à faire reculer chaque mairie, comme, en partie, à Paris. La lutte continue !

900 euros, c'est trop ?

En séance publique à l'Assemblée nationale, une proposition de loi « portant diverses mesures de justice sociale » a été déposée, visant notamment à la « déconjugalisation » de l'allocation adulte handicapé (AAH). Son adoption aurait permis aux handicapés sans ressources vivant en couple de toucher l'allocation. « À partir de 2 000 euros de revenus pour le conjoint, on n'a plus droit à l'AAH. Les ressources d'un conjoint ne font pas disparaître le handicap et on est ainsi à la merci de son compagnon », explique Pascale Ribes, présidente de APF France Handicap.

Mais le gouvernement a bloqué le vote : le coût serait « trop élevé » ! Rappelons que le montant de l'AAH en 2021 est, au maximum, de 903 euros...

